

# Le JOURNAL des Fredeyards



Édition 02/2019

## SOMMAIRE

Le mot du Maire ..... p.1

La rétro de 2019  
.....p.2-3

Une pétition en cours ,  
quelques éléments de  
réponse  
..... p.4-6

Les actus de Laffrey  
.....p.7

Agenda ..... p. 8



L'année 2019 est sur le point de se terminer.

De nombreux dossiers ont été traités et d'autres sont sur le point de s'achever.

Depuis le dernier journal, l'été 2019 a été très attractif et le beau temps était au rendez-vous. La saison est restée sous contrôle, Laffrey reste une commune attractive et touristique.

Nous avons travaillé avec les mêmes partenaires et accueillis de nouveaux commerçants.

Le Swim-Run-Man est devenu l'événement sportif et le rendez-vous incontournable de Laffrey ; beaucoup de participants et un parcours plus ambitieux.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux Fredeyards et Fredeyardes de l'année 2019 !

A l'occasion de la nouvelle année, nous nous retrouverons pour la cérémonie des vœux du Maire le Dimanche 12 Janvier à 18h00 à la salle polyvalente de Laffrey.

**A titre personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.**

Philippe FAURE

## Horaires d'ouverture de la mairie

**Heures d'ouverture** au public:  
les mardis et jeudis 15h-17h30.  
(Présence du maire sur rendez-vous à partir de  
17h15 lundi, mercredi, jeudi, sauf urgence)

**Tel:** 04 76 73 10 21 - **Courriel:** [contact@laffrey.fr](mailto:contact@laffrey.fr)  
**Resté connecté**  
**Site internet:** [www.laffrey.fr](http://www.laffrey.fr)  
**Facebook:** Mairie de Laffrey

**Le journal des Fredeyards est un  
journal édité et imprimé par la  
mairie de Laffrey.**

**Directeur de la publication :** Philippe  
FAURE

**Rédactrice :** Magalie LE MEUR

*Journal imprimé en 220 exemplaires*

# La rétro de 2019

## Un bilan estivale positif et prometteur

Cet été, le temps ensoleillé était au rendez-vous et la fréquentation également.



- **Les pédalos**

Pour la deuxième année consécutive, la même équipe des pédalos était présente pour accueillir le public, avec en renfort une équipière supplémentaire. Le parc s'est agrandi avec l'arrivée de 2 nouveaux pédalos 5 places.

Les objectifs financiers ont été largement atteints.

- **Les parkings payants**

Les parkings payants se situant derrière l'hôtel du Lac et sur la route du Lac mort ont été installés durant l'été 2018. La première année, la mise en place a été retardée suite à quelques soucis techniques, n'empêchant pas une recette de 9000 Euros pour la commune.

Cette année, l'objectif de la recette des parkings n'a pas été totalement atteinte mais elle est amplement supérieure à l'année précédente. La recette est croissante.

- **Du nouveau**

Cet été, nous avons accueillis **l'équipe du Vinceland**, située sur la route du Lac. Victor et Sylvia ont proposé des animations estivales avec des jeux gonflables, du kart, des jeux d'eau et du snacking. De nombreux visiteurs de Laffrey mais aussi du plateau matheysin sont venus découvrir la nouveauté estivale. Pour un premier été, ils ont été très satisfaits de l'encadrement, de l'espace, du public. Nous aurons le plaisir de les retrouver dès l'été prochain, pour le plaisir des tous petits mais aussi des grands (enfants) !



- **Un feu d'artifice explosif !!!**

Le DJ et l'organisateur du feu avaient posé leur valise pour la 3ème année consécutive. La nouveauté était la modification de l'emplacement sonore du feu. Cette expérience ne sera certainement pas renouvelée. Le public a été très nombreux cette année encore et ce jusqu'à la fin du bal dansant.

Le comité des fêtes, absent lors de la manifestation faute de bénévoles, a été remplacé et la soirée s'est déroulée dans le plaisir et satisfaction du public.

- **Le piano du Lac**

Le restaurant le Piano du Lac a proposé tout l'été des concerts les week-ends pour le plus grand plaisir de ses clients. Nous avons eu cette année encore la chance d'assister au concert flottant sur le lac grâce à la collaboration du restaurant, ce fut encore un merveilleux spectacle.



## **Des dossiers en cours**

- **Un éclairage de plus en plus performant économiquement et écologiquement**

Les remplacements des lampadaires sont entrain d'être effectués sur la partie Sud de Laffrey avec un éclairage à LED.

De même, le chemin sourd reliant la Route de la Monta et la Route Napoléon, est entrain de s'illuminer pour la sécurité des riverains la nuit et plus particulièrement les écoliers qui empruntent ce chemin.

- **L'élaboration de la carte communale**

C'est un document d'urbanisme qui remplace le PLU annulé en 2015. Ce projet est à l'étude et validé par les commissions et instances administratives réglementaire. Une présentation a été faite lors du réunion publique. L'enquête publique doit être lancée prochainement après désignation du commissaire enquêteur par le tribunal administratif.

- **Une nouvelle zone de tri**

Les bennes de tri ont été changé sur la route du Lac. Suite à des dégradations (tags), nous avons pu avoir 3 nouveaux conteneurs pour le tri sélectif.

Les 3 anciens ont alors été installés sur la Route des Allards, favorisant le tri sélectif lors de la période estivale : avec la mise en place des parkings payants et du Vinceland, suivant les heures de pointes, les accès sont difficiles ; de même en été, la présence du camp des russes permettra de favoriser le tri et éviter un engorgement du molock des Allards.

Pour le moment, l'emplacement est un essai. La majorité des riverains est très satisfaite de la proximité d'une nouvelle zone de tri. Au printemps, nous réaménagerons cet emplacement en concertation avec les riverains et les bennes seront nettoyées voir peintes.

**Rappel** : les espaces de tri sur la commune ne concernent que le « tri sélectif » et ne doivent pas servir de déchetterie pour les vieilles armoires, pneus, matelas ou différents objets destinés eux à la déchetterie. Sur inscription en mairie, l'employé communal peut se charger d'aller à la déchetterie ; sinon n'hésitez pas à contacter les déchetteries du plateau pour connaître les horaires d'ouverture.

- **Les numéros d'habitation**

**Petite note personnelle :**

*Ce dossier touche à sa fin. Seuls quelques points restent à être distribuer.*

*Merci à tous pour votre accueil lors de la distribution des plaques qui fut très longue et qui a pris beaucoup de temps. Nous n'avons eu que des remarques positives et nous sommes très satisfaits de la qualité des plaques de notre fournisseur.*

*Excusez-moi encore pour le retard de distribution.*

*Merci également d'avoir « joué le jeu » et installé si rapidement les plaques. Pour les retardataires, pensez à le faire, c'est très important !!*

*Finalement, ses plaques étaient vivement désirées malgré toutes ses années où Laffrey a fait sans ...*

*Magalie*

# Une pétition qui circule ...

Depuis plusieurs semaines, une pétition a été lancée par un collectif d'une dizaine de personnes ; avec pour motif « Demande d'intervention pour lutter contre le bruit » sur la Route Napoléon. Un article a aussi été publié dans le Dauphiné Libéré

Nous profitons de l'édition du journal pour en reparler, nous permettre de répondre au problème soulevé sur la situation actuelle et déjà expliqué lors des différents journaux municipaux précédents.

Cette pétition aborde plusieurs thèmes sur la situation actuelle de la RN 85, rebaptisée Route Napoléon. Vous trouverez donc ci-dessous quelques extraits de leur courrier, parvenu en mairie.

*« Plus d'une centaine de personnes, sur les quelques 437 Habitants de la commune lors du dernier recensement, résident au bord de la nationale. Ces derniers sont excédés par le flux des véhicules qui dégradent leur vie quotidienne :*

## - Le trafic routier

*Les nuisances du trafic commencent dès 4h30 jusqu'à 21h00 et une augmentation du trafic routier est constatée au quotidien, notamment lors des vacances scolaires. De plus, les poids lourds de différents gabarits donc des quarante-quatre tonnes, vingt-six tonnes circulent au sein du village et dégradent la route. Afin que ces derniers se rendent à Sisteron ou Gap, il faut qu'ils empruntent l'A51.*

## - Les nuisances sonores

*Trois ralentisseurs ont été installés depuis peu de temps. Précédemment, un ralentisseur face à l'école a été supprimé pour nuisances sonores vis à vis des riverains. Les chauffeurs décélèrent pour le passer et accélèrent afin de reprendre de la vitesse ce qui génère des vibrations et nuisances sonores sur les habitations au-delà du supportable.*

## - La pollution

*La pollution routière, liée aux émissions du moteur, à l'échappement, à l'usure des véhicules et de la chaussée constituent une pollution chronique qui affecte l'environnement de proximité.*

## - La vitesse

*30 km/h sont imposés aux véhicules qui traversent le village ce qui est très peu respectée. Nous demandons un radar permettant de calmer certains automobilistes et un panneau d'information explicatif « Vous roulez à... »*

## - La sécurité

*Elle doit être améliorée car l'école est située au centre du village. A certains endroits, les trottoirs sont réduits. Lorsque les véhicules passent à vive allure, ils provoquent un souffle déstabilisant.*

*Le collectif demande donc de :*

- Réaliser une cartographie des nuisances sonores*
- Réaliser un enrobé amortissant les vibrations des véhicules*
- Réaliser des travaux dont l'isolation phonique n'est plus adaptée ; malgré une aide de l'État en 2010.*
- Installer un radar pour réduire la vitesse. »*

A ce jour, près de 180 signatures (source du DL) ont été recueillies, des habitants de Laffrey mais aussi des parents d'élèves de Cholonge et Saint Théoffrey.

Cependant, quelques précisions sont à apporter :

- La RN85, est classée au niveau national, comme itinéraire « important » au sens des grands déplacements. De ce fait, quel que soit l'importance des aménagements, ceux-ci doivent répondre à la réglementation nationale pour ce type d'itinéraire : largeur de chaussées minimale à respecter, hauteur des trottoirs, etc.  
Pour information la largeur minimale autorisée est de 5,50m pour la RN85. Suite aux travaux de 2015, cette largeur aurait pu être appliquée. Cela n'a pas été le cas car la chaussée fait 6m... 50 cm de plus pour les trottoirs aurait été « *plus circulaire* » pour les piétons.
- Concernant le revêtement, là aussi, le choix aurait dû être fait lors des travaux effectués courant l'année 2015. A l'époque, la Dir méditerranée a financé les travaux. Si nous devons le faire aujourd'hui, même avec un taux de subvention maximum, les finances de la commune ne permettraient pas de payer le reste à charge.

La suppression du plateau traversant devant l'école lors des travaux de réfection de voirie en 2015 n'était peut être pas la bonne solution. Pour rappel, (cf édition du journal 01/2017), des radars pédagogiques avaient été installés du 15 Août au 20 Septembre 2016 pour comprendre la circulation sur la route nationale, avoir des statistiques et des données afin de renforcer la sécurité.

### Quelles solutions déjà apportées ?



Une zone 30 km/h a été renforcée sur toute la traversée du village et pas juste devant l'école comme initialement. Les radars pédagogiques avaient alors montré un ralentissement de la vitesse du trafic puisque 85 % des usagers roulaient en dessous de 50 km/h avec une moyenne entre 36 et 37 km/h.

Des travaux ont été entrepris : un nombre plus conséquent de passage piéton, l'installation de boucles sur les feux tricolores, un marquage au sol renouvelé très régulièrement, des contrôles de gendarmerie renforcés.

Le feu tricolore est depuis 3 ans régulièrement entretenu par l'entreprise, et cette année, il a fallu changer au début de l'été le radar qui détecte la vitesse des véhicules. Il faudra affiner son réglage pour qu'il devienne plus efficace dans la gestion du feu (Pour information, les feux dans le carrefour devraient toujours être au rouge, laissant la priorité à la Route Napoléon).



Le conseil municipal a continué de renforcer la sécurité dans le village même si aucun blessé grave n'est à déplorer ces dernières années (source du DL : 5 morts dans la traversée de Laffrey entre 1970 et 2013). Pour réinstaller des plateaux traversants, il a fallu « discuter » pendant plus de 2 ans avec les services concernés. Nous en avons parlé très souvent lors de nos réunions, des précédents journaux mais aussi lors des conseils municipaux où là aussi, pas ou peu de public présent pour en discuter. L'installation des plateaux traversants a été fait en collaboration avec l'entreprise de travaux. Nous aussi nous avons souhaité mettre l'un d'eux après la mairie sens sud du village mais comme expliqué lors du précédent journal, nous sommes contraints par le réseau d'eau, les accès privés et les sorties de parking entre autre. Nous sommes conscients que ce n'est pas suffisant, mais cela a permis quand même de rassurer des parents d'élèves au niveau de l'école et un grand nombre d'habitants du village.

## Et pour demain ?

Aujourd'hui, nous sommes sur une route nationale, renommée la Route Napoléon. Laffrey est une commune touristique de par ses lacs et la Prairie de la Rencontre. Nombreux automobilistes empruntent cette route de passage pour aller dans le sud de la France ou tout simplement pour aller travailler vers Grenoble. Lors de la réunion publique concernant la carte communale, il avait été montré que Laffrey est aussi une commune attrayante par son développement de l'urbanisme. Suite à l'installation du portique, aucun camion ne descend dans le village ; les déviations se trouvant en amont, ce trafic « commercial » a été diminué. Effectivement, l'idéal serait de pouvoir faire une déviation de Laffrey, projet qui avait été envisagé et proposé aux élus de l'époque et qui n'avait, semble-t-il, pas fait l'unanimité dans les années 1980. Ce type de projet pourrait être de nouveau soulevé mais il ne serait pas forcément une des priorités de l'État, propriétaire de la RN85.



Pour un radar « pédagogique », des contacts ont été pris avec une entreprise pour en négocier le tarif et prévoir cet achat dans le prochain budget. Nous pourrions peut être effectuer un achat groupé avec d'autres communes pour en diminuer le coût.

L'installation d'un radar tronçon ne sera pas possible car il y a des « zones d'arrêts » dans le village. C'est l'Etat qui, au vu de l'accidentalité constatée sur l'itinéraire, décide de l'implantation des radars. Le préfet définit l'implantation des radars selon les critères suivants : **le caractère accidentogène des lieux**, c'est à dire les portions de route où se produisent beaucoup d'accidents corporels ; **l'implication du facteur vitesse dans les accidents**, c'est à dire les zones où la vitesse est souvent en cause dans la survenance de ces accidents et **la difficulté d'effectuer des contrôles classiques** avec des moyens humains. Il n'y aura donc pas une garantie de réussite à 100 % et pourtant nous soutiendrons cette démarche.

Suite à ce mouvement, comme il avait déjà demandé de faire par l'association de la Sécurité pour Laffrey, Mr le Maire continuera de solliciter le Préfet de l'Isère pour renforcer la demande du collectif et des signataires de la pétition. Nous allons recevoir prochainement le collectif (début de l'année prochaine) afin de parler ensemble des possibilités. Nous entendons et nous comprenons cette initiative. Depuis notre arrivée au sein du conseil le 22 Décembre 2015, la sécurité de la traversée de Laffrey reste **le dossier du mandat** en cours et futur, et sur lequel toutes les idées, réflexions et actions doivent être menées pour arriver au meilleur résultat.

**Il n'y aura jamais 100 % de réussite, il restera toujours les irresponsables de la route.**

Bien évidemment, le travail sur la sécurité ne s'arrête pas au village et la traversée de la Route Napoléon puisque les routes du Lac, du Lac mort et la Route de la Monta sont aussi concernées. La problématique et les règles sont différentes. Nous réfléchissons également à des solutions adéquates.

# Les actus de Laffrey

## Des travaux d'eau toujours en cours

Actuellement, des travaux sont en cours de réalisation dans la commune de Laffrey. Ils sont pris en charge par le SIALLP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Lacs de Laffrey et de Petichet) et renouvellent le collecteur d'eaux usées.

Ces travaux devraient se terminer en Avril 2020.

Dernièrement, une réunion de chantier a eu lieu et une solution technique a été trouvée et actée. Le parking nord du village ne sera pas fermé totalement au stationnement, seulement quelques places le seront ponctuellement pour permettre les reprises nécessaires du réseau et réaliser le chemisage prévu.

## La fromagerie des Alpes se développe !!

Laetitia et Damien, gérants de l'entreprise, ont inauguré leur nouveau projet : un bar à vin et à fromages à l'intérieur de leur local. Ils proposent des dégustations de planchettes apéro ou de planchettes repas (fromages et charcuteries) accompagnées d'un verre de vin ou de bière ; tous les vendredis et samedis soirs sauf jours fériés. L'inauguration a eu lieu le 18 Octobre dans un moment chaleureux et convivial avec la présence des Tennessee Riders.

Leur épicerie / fromagerie spécialisée en produits fermiers et artisanaux reste ouverte aux heures habituelles.

Nous leur souhaitons une grande réussite dans ce nouveau projet.

Contact : 04 76 72 08 09 ou [lafromageriedesalpes@gmail.com](mailto:lafromageriedesalpes@gmail.com)



## Le regroupement scolaire



Cette année, c'était au tour des enfants de l'école de venir à cérémonie du 11 novembre à Laffrey. Ils ont chanté la marseillaise et lu l'appel aux morts ainsi qu'un poème. Un roulement est établi avec l'école et les communes de St Théoffrey et Cholonge.



Le marquage du parking de la Place de l'école était une forte demande des riverains mais aussi de l'ensemble du regroupement scolaire. Il a été effectué ce mois-ci, avec la réglementation du marquage de l'arrêt de bus. Pour rappel, il est donc interdit de stationner sur les emplacements de bus prévus, notamment aux heures d'école de ramassage scolaire. La fourrière est déjà intervenue à plusieurs reprises pour les véhicules mal stationnés.

### Le saviez-vous ?

A la rentrée scolaire de 2019-2020, les effectifs sont :

- 27 élèves classe PS et MS de maternelle
- 27 élèves en classe de MS et GS de maternelle
- 23 élèves en classe de CP – CE1
- 27 élèves en classe de CE1 – CE2
- 26 élèves en classe de CM1 et CM2

# Agenda

## **Samedi 11 Janvier 2020 à 15h00**

Le goûter des anciens aura lieu à la salle de la mairie. La galette des rois sera offerte par la mairie autour d'un pot de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année.



## **Dimanche 12 Janvier à 18h00**

La cérémonie des vœux du Maire et de son conseil municipal aura lieu à la salle polyvalente de Laffrey afin de retracer les événements de la commune.

Le pot de l'amitié sera ensuite offert par la mairie. Pour la 4ème année consécutive, les commerçants fredeyards participeront et cuisineront pour le pot de l'amitié. Merci encore pour leur collaboration.

### Le saviez-vous ?

Il y a à ce jour 348 inscrits sur les listes électorales à Laffrey !



## **Lundi 13 Janvier 2020 de 09h00 à 13h30**

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité dans les secteurs suivant : Route la monta, Lot. Bellon, le chemin du Viéroux, Lot. Napoléon, Impasse de la Monta.

Veillez les excuser pour la gêne occasionnée.

**enedis**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU



## **Dimanche 15 Mars et Dimanche 22 Mars 2020**

Les élections municipales se dérouleront dans la salle de la Mairie de Laffrey.

Les bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 18h00 ; suivis du dépouillement.

Pour rappel : pour pouvoir voter, vous devez être éligibles sur les listes électorales de Laffrey et vous munir soit de votre pièce d'identité soit de votre carte d'électeur.